

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 72 Subventions (30.000 euros) aux associations Son/Ré – Son et Recherche électroacoustique (12^e), et Le Balcon (94300 Vincennes).

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la Ville de Paris en faveur de la création musicale contemporaine, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association Son/Ré – Son et recherche électroacoustique, présidée par Monsieur Gérard Davoust, et à l'association Le Balcon, présidée par Monsieur Aurélien Reinold et dont la direction musicale et artistique est confiée à Maxime Pascal.

L'association Son/Ré, fondée en 1982 à l'initiative du compositeur Pierre Henry, bénéficie depuis sa création du soutien de la Ville de Paris et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France. Elle a pour but d'innover et de créer dans les domaines de la musique électroacoustique et électronique. Elle assure aussi une mission de diffusion et de distribution des œuvres majeures de ce courant musical.

Depuis le décès de Pierre Henry le 5 juillet 2017, l'association réalise avant tout un travail important de conservation et de numérisation du patrimoine musical du compositeur en lien avec la bibliothèque nationale de France, organise des événements en son hommage et concourt à la diffusion de ses œuvres. Pierre Henry, ancien élève d'Olivier Messiaen et de Nadia Boulanger, est à l'origine, avec Pierre Schaeffer, de la musique concrète. Son œuvre fait l'objet d'une reconnaissance internationale et s'inscrit dans le patrimoine musical du 20^e siècle.

Aujourd'hui installée dans ses locaux, passage Hennel dans le 12^e, l'association a su recréer l'esprit de la maison du compositeur dans ce nouvel espace et y poursuivre un important travail de classement et catalogage (réalisation d'un catalogue raisonné), numérisation de ses travaux et matériaux sonores.

En 2023, l'association prévoit d'achever ses travaux d'archivage et inventaire de l'ensemble des matériaux laissés par le compositeur auprès de la BnF et permettre l'élaboration de la présentation visuelle et sonore du Fonds Pierre

Henry. Le site et le musée virtuel dédiés au compositeur seront aussi finalisés. Plusieurs œuvres de Pierre Henry sont programmées en régions. Une masterclass au CRR de Paris sur l'œuvre du compositeur est prévue en mars, ainsi que des événements au studio Son/Ré à Paris. Des sorties discographiques sont annoncées, ainsi qu'un concert à La Scala de Paris. Plusieurs concerts promenades, et des événements dans le cadre de la « Nuit du Rossignol », et de la « Nuit blanche » seront organisés au musée de la musique-Philharmonie de Paris. Des éditions musicales, la parution de livres d'entretiens inédits, du « Journal de mes sons » en version bilingue assortie de partitions, la sortie d'un film documentaire, compléteront cette valorisation du patrimoine de Pierre Henry.

Créée en 2008, **l'association Le Balcon** a notamment pour objet, en France et à l'étranger, la production de toute œuvre musicale, dans le domaine de la musique contemporaine ou du répertoire, et sa présentation au public sous toute forme.

Le Balcon est un collectif artistique qui réunit un orchestre sonorisé, une troupe de chanteurs solistes et de compositeurs. Il s'entoure, en fonction de ses projets, de vidéastes, metteurs en scène et chorégraphes. Le Balcon produit des spectacles d'un répertoire balayant toutes les périodes de l'histoire de la musique, avec une prédilection pour les œuvres du XXI^e siècle. Pour ses créations, l'ensemble utilise en particulier les nouvelles technologies et tend à décroïsonner les genres musicaux.

Son comité artistique est composé du directeur musical et artistique Maxime Pascal, d'un directeur technique et ingénieur du son, Florent Derex.

En 2023, Le Balcon poursuit son projet de jouer l'intégrale du cycle opératique « Licht » de Stockhausen à la Philharmonie de Paris, qui soutient ce projet avec Le Festival d'Automne à Paris. Ainsi, « Sonntag aus Licht » est programmé du 17 au 20 novembre 2023 à la Philharmonie.

Au théâtre Claude Levi Strauss du musée du quai Branly, sont prévues deux nouvelles créations : un ciné concert « Setan Jawa » du 10 au 12 mars, et un concert, « Custodians of the sky » de Luke Styles les 15 et 16 avril. Le Balcon sera également présent au studio 104 de Radio France pour un week-end Howard Shore le 13 mai.

L'ensemble préparera en fin d'année une nouvelle production de l'opéra « Revelo » de Marco Suarez-Cifuentes, compositeur actuellement en résidence, pour une production tout début 2024.

En 2023, l'ensemble accueillera en résidence la compositrice iranienne Anahita Abbasi.

Parallèlement, l'ensemble mène plusieurs actions pédagogiques. Il intègre régulièrement dans l'effectif orchestral ou choral de ses créations des étudiants en musique de structures d'enseignement à Paris qui se destinent à devenir professionnels. L'ensemble propose par ailleurs des parcours pédagogiques dans les écoles et lycées en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

Le Balcon s'investit aussi dans la recherche, et est partenaire du réseau thématique pluridisciplinaire SON:S initié par le CNRS.

Compte tenu de l'intérêt des activités de ces deux associations pour la création, la connaissance et la diffusion de la musique contemporaine, je vous propose d'attribuer à l'association Son/Ré une subvention d'un montant de 15.000 euros et à l'association Le Balcon une subvention d'un montant de 15.000 euros.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DAC 72 Subventions (30.000 euros) aux associations Son/Ré - Son et Recherche électroacoustique (12e), et Le Balcon (94300 Vincennes)

Le Conseil de Paris

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Son/Ré et à l'association Le Balcon ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland et au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Son/Ré - Son et Recherche électroacoustique, 3, passage Hennel 75012 Paris, au titre de ses activités 2023. 2023_02956 / PARIS ASSO 29021

Article 2 : Une subvention d'un montant de 15.000 euros est attribuée à l'association Le Balcon 7, cours Marigny 94300 Vincennes au titre de ses activités 2023. 2023_05753/ PARIS ASSO 76282.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 30.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de l'exercice 2023 de la Ville de Paris.